

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 24 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 30 septembre 2024

ATTRACTIVITÉ - APPROBATION DU SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (SLESRI) DE LA CAN POUR LA PÉRIODE 2024-2029

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Aurore NADAL, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Cédric BOUCHET pouvoir à Emmanuel EXPOSITO, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Dominique SIX, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Eric PERSAIS, Lucien-Jean LAHOUSSE pouvoir à Thibault HEBRARD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Mélina TACHE pouvoir à Florent SIMMONET, Florence VILLES pouvoir à Rose-Marie NIETO, Valérie VOLLAND pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

Titulaire absente excusée :

Nadia JAUZELON.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

ATTRACTIVITÉ - APPROBATION DU SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (SLESRI) DE LA CAN POUR LA PÉRIODE 2024-2029

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

En date du 9 avril 2018, le Conseil d'Agglomération a approuvé le premier Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) pour la période 2018-2023. Ce schéma a été actualisé en 2020, suite à l'approbation du Conseil d'Agglomération du 10 février 2020.

Véritable « feuille de route » pour l'Agglomération en ce domaine, le SLESRI constitue un document de référence, sur lequel la CAN s'est appuyée ces cinq dernières années pour développer l'offre de formation, la vie étudiante sur le territoire et pour entretenir le dialogue avec l'ensemble des acteurs de la formation supérieure. Cette démarche participative, accompagnée par le cabinet DMS Conseil, a également tenu compte de celle impulsée par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, porteur de la mise en œuvre, depuis mars 2018, d'un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), appelé à couvrir une période de 10 ans.

Après une analyse approfondie du potentiel local, mettant, notamment, en évidence une offre de formations spécialisées attractive mais insuffisante, la nécessité de consolider la recherche et le transfert technologique et l'émergence d'une véritable vie étudiante sur notre territoire, le projet de SLESRI 2018-2023 s'articulait autour de 3 ambitions majeures, elles-mêmes déclinées en 9 axes de développement et 23 actions concrètes.

Par décision du 6 décembre 2023, la Communauté d'Agglomération du Niortais a recruté le cabinet indépendant Kaléinno, comme assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), afin d'accompagner la démarche de production du second SLESRI du territoire portant sur la période 2024-2029.

Après une première phase de bilan, une étude comparative avec des territoires similaires en termes de taille et/ou d'activité enseignement supérieur - recherche (ESR) a été réalisée. 13 interviews individuelles des principaux directeurs et responsables d'établissements d'enseignement supérieur sur le territoire du niortais, du Rectorat de l'académie de Poitiers et de Calyxis pour le volet recherche et innovation ont été réalisées. Trois ateliers participatifs ont été organisés autour des thématiques « Emploi et Formation » (1 journée), « Recherche et Innovation » (1/2 journée) et « Vie étudiante et de Campus » (1/2 journée), qui ont réuni près de 90 acteurs socio-économiques du territoire.

Ce travail de bilan, de recueil d'informations et de sollicitation des parties-prenantes, l'analyse et la synthèse de ces données ont permis d'aboutir à un nouveau plan d'actions **Niort Campus Durable et Responsable 2030** qui s'articule autour de 3 axes principaux :

- Faire Campus,
- Dynamiser, émanciper,
- Coopérer, renforcer les liens.

Ces axes se déclinent en 15 actions concrètes qui guideront l'action de la CAN dans le domaine de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour les 5 prochaines années. Les 15 fiches actions proposées sont jointes à la présente Délibération.

Pour mener à bien ce projet ambitieux avec un objectif de 5 000 étudiants sur le territoire à horizon 2030, le SLESRI 2024-2029 met l'accent sur la collaboration entre tous les acteurs : CAN et collectivités, Altae technopole, universités, écoles et centres de formations, associations, entreprises, et étudiants. Aussi, la feuille de route exposée dans le SLESRI 2024-2029 leur sera présentée au 4^e trimestre 2024 pour une mise en œuvre opérationnelle immédiate avec une priorisation des différentes actions en fonction des temps de déploiement, de leur complexité et des budgets alloués.

Enfin, il est constitué sous l'égide du Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais un comité de suivi du SLESRI composé des Vice-présidents Emploi, formation, enseignement supérieur/ Commerce de proximité, politique commerciale cœur de ville cœur de bourg/ Développement économique et des délégués du Président au Numérique, territoire innovant et connecté/ à la vie étudiante.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de la Communauté d'Agglomération du Niortais pour la période 2024-2029 ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à engager toutes les démarches nécessaires, auprès des partenaires concernés, afin de garantir la déclinaison opérationnelle des ambitions annoncées et du volet programmatique afférent, tels que proposés dans ledit Schéma ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sophie BOUTRIT

Eric PERSAIS

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué